

Paris, le 22 décembre 2020

Collectif des vacataires de Paris Musées
Établissement Public Administratif de la Ville de Paris
vacatairesparis@gmail.com

À l'attention de Madame la Maire en charge de la culture Carine Rolland,
Présidente du conseil d'administration de Paris Musées,
et de Madame la directrice générale par intérim Sonia Bayada.

Lettre ouverte des vacataires de Paris Musées

La situation actuelle est accablante : la destruction des emplois et l'accroissement du chômage et de la pauvreté sont sans précédent. Cette longue période de crise sanitaire et économique frappe aussi de plein fouet le monde de la culture, et ce sont évidemment les travailleur·se·s précaires qui sont les plus touché·e·s. Nous nous trouvons parmi eux, nous, les vacataires de Paris Musées.

Main d'œuvre jetable embauchée en nombre lors des expositions, nous sommes recruté·e·s pour quelques mois, parfois quelques semaines voire quelques jours, souvent à temps partiel contraint. Nous sommes la réserve - le « vivier », dit notre direction - qui masque plus ou moins habilement le sous-effectif chronique des musées. Notre présence rend concrète la réorientation des services publics culturels municipaux, qui fonctionnent toujours plus nettement au profit des intérêts privés et au prix d'une dégradation accrue des conditions de travail des agent·e·s.

Travailleur·se·s précaires, nous sommes la variable d'ajustement des budgets de l'Établissement Public. Comme lors du premier confinement, des arrêtés de vacation signés peu avant la fermeture des musées et des promesses d'embauche avec acceptation définitive de la mission se sont retrouvés purement et simplement ajournés pour une durée indéterminée. Pourtant dans l'esprit logique d'un contrat passé entre deux parties, si les vacataires s'étaient engagé·e·s à se rendre disponibles pour accomplir leur mission, la DRH s'était engagée à leur offrir un emploi. Mais ils·elles se sont retrouvé·e·s sans travail et sans salaire, dans une séquence de confinement pendant laquelle, les embauches étant suspendues, il est concrètement impossible de retrouver dans l'urgence un emploi (comble de l'ironie, la direction l'avait pourtant suggéré lors du premier confinement...).

La paie des vacataires doit donc être déclenchée à la date initialement prévue de leur prise de poste, et toutes et tous doivent avoir l'assurance d'être effectivement recruté·e·s pour la mission prévue dès la réouverture des musées.

Par ailleurs, **nous demandons que soient aussi renouvelées sans carence toutes les missions de vacation** dans le cas où des vacataires seraient de nouveau candidat·e·s.

Si un tel renouvellement nous apparaît nécessaire en cette période de crise, il n'est pas suffisant, car la vacation est intrinsèquement précarisante et ne saurait être considérée comme un type de contrat décent.

Nous exigeons que nos missions soient reconnues pour ce qu'elles sont en réalité, à savoir des **contrats à durée déterminée**, et non pas des vacations. Le statut de vacataire implique un décalage d'un mois de la paie – décalage dont les effets sont d'autant plus délétères que nos missions sont courtes –, nous prive de nombreux droits, permet de nous imposer une « carence » de six mois entre deux missions et justifie la rupture unilatérale d'un contrat sans contrepartie pour les agent·e·s.

Nous demandons **d'être informé·e·s comme tous les agent·e·s des décisions qui nous concernent**, ce qui suppose aussi que nous disposions d'un mail professionnel. Il nous semble anormal qu'aucune information ne nous ait été donnée, ni lors de la fermeture des sites, ni dans les jours qui ont suivi, sur le maintien ou non de nos paies.

Nous revendiquons **l'extension de nos contrats à une durée minimale de six mois, et la possibilité qu'ils soient renouvelés sans carence. La brièveté des contrats est un facteur de précarité, voire de pauvreté** - en cette période encore plus qu'en temps ordinaire. Nous sommes dans une situation toujours plus délicate : nous devons constamment chercher un nouveau travail dans un contexte toujours plus incertain, et nombre d'entre nous ne peuvent prétendre faire valoir leurs droits au chômage après une vacation. Nous devons bénéficier de droits au chômage convenables !

Enfin, dans cette période de pandémie, nous demandons **le maintien de notre paie en cas de suspicion de covid, ou si nous sommes cas contact, ou enfin si nous sommes malades**. Au-delà des trois jours de carence qui peuvent dissuader nombre d'entre nous de s'arrêter (cette disposition n'ayant été suspendue par arrêté que jusqu'au 31 décembre), nous n'avons généralement pas travaillé suffisamment d'heures cette année pour bénéficier d'une prise en charge par l'Assurance maladie.

Nous demandons également **l'augmentation des salaires et le paiement égal des primes** pour les titulaires et les vacataires. Notre taux de rémunération horaire est faible : s'il apparaît supérieur au salaire minimum, c'est uniquement parce que les congés sont additionnés au taux de base. Il devrait donc

être augmenté. En outre, bien que nous fassions le même travail qu'un·e agent·e contractuel·le ou titulaire, nous ne touchons pas de primes pour les dimanches, et nous ne sommes pas payé·e·s si nous travaillons au-delà de notre quotité horaire. Quant aux primes de pénibilité des vacataires des Catacombes, elles sont de 1.03 euros par jour en contrepartie des heures passées quotidiennement en souterrain... Comment justifier de ces écarts de rémunération, à travail égal ?

Sur tous les musées, sur tous les sites, nous constatons que le sous-effectif n'est pas comblé et nous voyons combien il augmente la pression et la charge de travail pesant sur les agent·e·s, surtout en période d'urgence sanitaire, et ce malgré l'afflux massif de vacataires. La seule solution qui nous semble adéquate, c'est ***l'ouverture de postes de titulaires !***

En ces temps difficiles, il est de la responsabilité politique des élu·e·s de mettre en œuvre toutes les mesures pour lutter contre la précarisation accrue des agent·e·s, l'accroissement des inégalités, et la politique gouvernementale de destruction du service public.

Par cette lettre ouverte, nous vous appelons, Madame la maire en charge de la Culture, à réagir au plus vite pour améliorer la vie des personnels précaires des établissements culturels municipaux. Nous demandons donc les mesures sociales d'urgence suivantes :

-le déclenchement de la paie de tous les vacataires qui avaient signé leur arrêté ou eu une promesse d'embauche en bonne et due forme à la date prévue pour leur prise de poste ;

-le maintien de la paie en cas de suspicion de covid, si nous sommes cas contact ou malades;

-le renouvellement automatique de tous les vacataires qui en font la demande ;

-l'ouverture d'une concertation sur le statut des contrats temporaires et l'ouverture de postes de titulaires.

Il faut rompre avec la spirale de la précarité et rendre dignes les conditions d'emploi de toutes et tous les travailleur·euse·s !

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette lettre et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de bien vouloir croire, Madame la Maire et Madame la directrice générale, en l'assurance de nos salutations les plus distinguées.

Un collectif des vacataires de Paris Musées